



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

10ème édition de la fête des voisins à Neuchâtel

Le 25 septembre, fête la solidarité dans ton voisinage !

A chacun-e d'être actrice et acteur de la fête ! La fête des voisins, qui aura lieu le 25 septembre à Neuchâtel, est une occasion unique de tisser des liens avec celles et ceux qui vivent à nos côtés et de célébrer la solidarité vécue pendant les longs mois de semi-confinement. La Ville de Neuchâtel mettra sur pied un stand d'information au centre-ville, samedi 12 septembre et distribuera du matériel de promotion. Il y aura des corbeilles garnies, des bouteilles des Caves de la Ville et du jus de pomme à gagner !

Cette année, en raison du coronavirus, la fête a été repoussée au vendredi 25 septembre, une semaine plus tard que le reste des villes de Suisse romande. *« Ce n'est pas un hasard si la date choisie coïncide avec celle de la Fête des vendanges, qui n'aura pas lieu cette année »*, indique le conseiller communal Thomas Facchinetti. *« L'annulation de ce grand rendez-vous, aussi triste qu'il soit, ne doit pas empêcher de continuer à nouer des liens vitaux entre voisins. La Ville soutient donc avec force la fête des voisins, considérant que c'est un moyen éprouvé de rompre la solitude et l'isolement, et qu'elle est à même d'améliorer les relations de voisinage »*, note le directeur de la culture et de l'intégration. A chaque organisateur/trice de choisir bien sûr la date qui lui convient le mieux !

Car la fête des voisins, c'est ça : à chacun d'organiser sa propre fête. Par exemple une grillade dans le jardin commun, un apéro dînatoire à l'entresol, ou encore un pique-nique à la buanderie. Surtout, qu'on ne se retrouve pas seul-e à tout organiser. On pensera donc à se tourner vers les premiers/ères concerné-es, ses voisin-es ! Et la Ville de Neuchâtel, par son service de l'intégration et des infrastructures culturelles, apporte également un appui à toute personne désireuse d'organiser son événement.

Stand d'information

Comment faire ? Tout d'abord, il peut être utile d'annoncer son événement en s'inscrivant sur le site : www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins. A savoir ensuite que la Ville tiendra un stand d'information au centre-ville, samedi 12 septembre de 9h à 13h, à proximité de la fontaine de la Justice. Du matériel de promotion y sera distribué : t-shirts, cartons d'invitation, flyers et affichettes, qui peuvent aussi être commandées sur le site et être cherchées aux Caves de la Ville (av. DuPeyrou 5) ou encore au service de l'intégration et des infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, 3ème étage. Les affichettes, et cartons d'invitation peuvent aussi être

téléchargés sur le site de la Ville www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins, où l'on trouve par ailleurs dix conseils pour réussir sa fête.

Paniers gourmands et kits de vaisselle réutilisables

Il sera possible, comme l'année passée, à petit prix, de louer un kit de vaisselle réutilisable. Cette année, 5 litres de jus de pomme seront offerts pour toute commande. Ces kits pourront être retournés, non lavés. Une solution pratique et simple pour réduire ses déchets ! Et les 10 premières inscriptions gagneront une corbeille garnie préparée par les Paniers gourmands, accompagnée de vin des Caves de la Ville. Un concours sur les réseaux sociaux sera également organisé.

Mesures d'hygiène

Cette année, la Ville attire l'attention sur l'importance de respecter les mesures d'hygiène préconisées par le Canton. Si plus de 30 personnes sont présentes, il faudra mettre à disposition du désinfectant et des masques, ainsi que demander aux participant-es de laisser leurs coordonnées par écrit (nom, prénom, lieu de domicile et numéro de téléphone). Cette liste doit être conservée deux semaines après l'événement, période durant laquelle elle sera tenue à disposition du service cantonal compétent en cas de contrôle.

Neuchâtel, le 7 septembre 2020

Service de l'intégration et
des infrastructures culturelles

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration, 032 717 75 01, thomas.facchinetti@ne.ch

Nathalie Ljuslin, déléguée à l'intégration interculturelle, 032 717 73 97, nathalie.ljuslin@ne.ch